

Le patrimoine ferroviaire, étude de l'ancienne voie Cahors-Capdenac
Conférence de la Direction du patrimoine de la ville de Cahors
Cahors – 14 novembre 2023

Bref compte-rendu

Cette conférence – d'une durée de 45mn - s'en est tenue à présenter un recensement factuel des éléments liés au patrimoine bâti à caractère industriel et technique et aux éléments d'archive liés à sa réalisation.

Il faut préciser que c'était la restitution d'un travail accompli par deux chargés de mission du Patrimoine dans le cadre de la mission "*d'Inventaire des richesses de la France*" qui a échoué au département.

Dans une démarche strictement statistique et chiffrée : nombre de gares, de maisons de garde-barrière, de passages à niveau, de matériels et dispositifs émaillant le parcours, il ne s'agissait que d'une énumération de coûts – sans les resituer dans leur valeur économique de l'époque -, de noms d'entrepreneurs et d'une estimation minimale du nombre de travailleurs y ayant opéré. Sans mise en perspective historique, économique ou sociale de la création de cette ligne ferroviaire créée à partir de 1881 et inaugurée en 1886.

Lorsque nous (merci Jacques) avons tenté d'interroger la valeur résiduelle de cet ouvrage et celle qu'elle pourrait continuer d'avoir pour notre territoire, la responsable du service y a mis un terme en arguant qu'il s'agissait de « discussions politiques qui n'avaient pas leur place dans cette conférence ».

De même, lorsque Christian a tenté d'attirer l'attention sur la dimension "génie civil" de cette ligne ferroviaire (profils de la pente, rayon des courbes dans une vallée, etc.), il ne reçut aucune réponse dans la mesure où il ne s'agissait que d'un inventaire des éléments fonctionnels d'une voie ferrée qui sont hautement normalisés - ponts, gares etc. se retrouvent ailleurs. Alors que la qualité architecturale des ponts, en pierre ou métallique, a été largement sous-estimée.

Bref, si ces données sont intéressantes à titre documentaire, ne doutons pas qu'il y a là matière à mettre en perspective les objectifs qui ont conduit à cette (ces) réalisations à la fin du XIX^{ème} Siècle - développement des échanges commerciaux, progrès social et géo-environnemental de notre territoire - avec les politiques publiques actuelles, dans le cadre d'un «Colloque d'initiative citoyenne» sur le patrimoine ferroviaire et son potentiel dans le cadre de la réduction de notre empreinte écologique due aux mobilités.

Face aux non-dits sur les coûts de fonctionnement d'une voie grise dite « verte », et les non réponses du Département et de la Région pour un débat contradictoire et public demandé depuis des années, nous pourrions, à cette occasion mettre en balance ce que nous perdons avec la suppression de la ligne Cahors-Capdenac-Figeac et ce que nous pourrions retrouver, économiquement, socialement et en matière écologique, avec la remise en état de ce véritable « service public local ».

N. Verdier, Ch. Landes, B. Lucas et J. Montal